

# le journal

Fédération FO de la métallurgie



[www.fo-metaux.org](http://www.fo-metaux.org)

**Conférence nationale des secteurs de la sidérurgie, des forges et fonderies, de la transformation des métaux ferreux et non-ferreux**



## Une cohésion en acier trempé

Les métallos FO de la sidérurgie, des forges et fonderies, de la transformation des métaux ferreux et non-ferreux se sont retrouvés à Mari-gnane les 14 et 15 juin pour leur conférence nationale. Ils ont pu faire le point sur les enjeux majeurs auxquels ils font face, tant aux plans industriel et économique que social et syndical.

Réforme des retraites - p.16  
La dernière marche

Vie de la Fédération - p. 18  
Résolution de la CA fédérale

Bas-Rhin - p. 20  
L'USM fait peau neuve

# Sommaire



## Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL" est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions. Faites-nous part de vos expériences syndicales. Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

## Chiffres à connaître :

**SMIC horaire brut :** 11,52 euros

**SMIC brut mensuel :** 1747,20 euros

**Plafond de la sécurité sociale :**

3 666 euros par mois  
(pour l'année 2023 : 43 992 euros)

**Coût de la vie :**

-0,1 % en mai (-0,1 % hors tabac) ;  
+5,1 % en glissement sur les 12 derniers mois (+5 % hors tabac).

**Chômeurs :** 2 801 400

(catégorie A, publiés le 26 avril 2023)

**Indice de référence des loyers :**

138,61 (1<sup>er</sup> trimestre 2023).

**Taux d'intérêt (26 juin) :**

3,40 % au jour le jour.

## 3 Editorial

## 4 Le dossier

Conférence nationale des secteurs de la sidérurgie, des forges et fonderies, de la transformation des métaux ferreux et non-ferreux :  
une cohésion en acier trempé

4-11

## 15 L'actu en bref

Amcor Sélestat :  
passage de témoin

15

## 16 Actualité sociale

Réforme des retraites :  
la dernière marche

16

## 18 Infos

Résolution de la Commission administrative fédérale

18-19

ELM Leblanc :  
les négociateurs

19

L'USM du Bas-Rhin  
fait peau neuve

20

Disparition d'Eric Cren

20

## 21 Vos droits

Elections CSE :  
désigner un délégué syndical

21

## 22 Jeux

Des métaux et des mots

22



Et toujours  
l'information  
en ligne sur...

[www.fo-metiaux.com](http://www.fo-metiaux.com)



Pour faire suite aux négociations paritaires des 31 mai et 28 juin au sein de la branche de la Métallurgie et dans le cadre de

# Salaires minima et collèges électoraux : nos derniers acquis

plusieurs projets d'avenants à la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie (CCNM), nous avons fait évoluer la future grille nationale annuelle des salaires minima hiérarchiques (SMH) que nous avons négociée en fin d'année 2021 pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Nous avons également abordé la question des collèges électoraux à titre indicatif pour la négociation des PAP à partir de 2024.

Concernant la revalorisation de la grille nationale des SMH et en fonction de l'évolution de l'inflation et des différentes revalorisations du Smic, nous avons obtenu à nouveau une augmentation conséquente de cette grille : + 11,74 % pour la lettre A (classe d'emploi 1) 19 420 euros à 21 700 euros ; + 7,38 % pour la lettre F (classe d'emploi 11) 32 500 euros à 34 900 euros et + 5,42 % pour la lettre I (classe d'emploi 18) 64 500 euros à 68 000 euros. A cette grille s'ajoutera bien évidemment pour les salariés en forfait l'application des + 15 et 30 % ainsi qu'une majoration de 5 % ou 8 % pour les salariés débutants du groupe d'emploi F justifiant respectivement de 2 ou 4 ans d'expérience professionnelle.

Point important, cette grille sera dès la lettre A (classe d'emploi 1) au-dessus du Smic annuel actuel (20 966,40 euros) pour un montant de 733,60 euros. En cas d'une éventuelle revalorisation du Smic en octobre 2023 et janvier 2024 de 1,8 % ou de 2,5 %, nous serons toujours au-dessus pour un montant de 355,84 euros ou de 209,44 euros, ce qui sera conforme à l'engagement pris par l'UIMM en 2021 lorsqu'elle avait répondu à notre revendication d'une grille décollée du Smic à la première lettre et classe d'emploi.

Selon la dernière proposition de l'UIMM, et alors que la CCNM signée le 7 février 2022 prévoit une application avec une période d'adaptation des SMH et, sous certaines conditions, à un effectif inférieur à 150 salariés, elle a proposé de passer la limite maximale de cet effectif à 250 salariés, ce que nous n'accepterons pas. Nous avons obtenu un mandat de nos instances fédérales pour signer cette nouvelle grille, mais pas pour déroger à l'effectif de 150 salariés. Dans tous les cas, FO Métaux, avec cette nouvelle grille des salaires minima hiérarchiques, démontre une fois de plus son engagement comme l'organisation syndicale qui défend la fiche de paie.

Concernant les futurs collèges électoraux, comme nous n'avons jamais reçu de réponse de la Direction Générale du Travail (DGT) à la lettre paritaire de la Métallurgie pour définir les nouveaux collèges électoraux, et en vue des élections professionnelles qui se dérouleront à compter du début de l'année 2024, il a été négocié, pour le moment, la répartition suivante :

« La répartition est effectuée au regard des fonctions réellement exercées par les salariés. Pour l'analyse de celles-ci, le système de classification des emplois de la métallurgie pourrait être un élément pertinent. Les signataires de la présente convention proposent la répartition suivante, sur la base de la composition des collèges électoraux fixée par la loi.

- Le premier collège pourrait être composé des salariés relevant des classes d'emploi A 1 à C 5 ou C 6 inclus en fonction de la réalité des emplois dans chaque entreprise ;

- Le deuxième collège pourrait être composé des salariés relevant des classes d'emploi C 6 ou D 7 inclus à E 10 inclus en fonction de la réalité des emplois dans chaque entreprise ;

- Le troisième collège, s'il existe, pourrait être composé des salariés relevant des classes d'emploi F 11 à I 18 inclus. A défaut de troisième collège, ces salariés pourraient être inscrits dans le deuxième collège précité.

La présente répartition revêt un caractère purement indicatif. Il revient aux partenaires sociaux de négocier le protocole d'accord préélectoral, au regard de la situation propre à chaque entreprise. »

**A l'issue de la prochaine séance paritaire du 11 juillet, et en cas de signature, nous confirmerons l'application de la nouvelle grille nationale des SMH 2024 ainsi que la répartition des collèges électoraux à venir.**

Enfin, en cette période estivale, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos familles, de très bons congés et un repos bien mérité.



Organe officiel de la Fédération confédérée FO de la Métallurgie

Directeur de la publication : Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr

Conférence nationale des secteurs de la sidérurgie, des forges et

## Une cohésion en acier trempé

**Frédéric Homez : « l'industrie fait partie de la solution »**

**Les métallos FO de la sidérurgie, des forges et fonderies, de la transformation des métaux ferreux et non-ferreux se sont retrouvés à Marignane les 14 et 15 juin pour leur conférence nationale. Réunis autour du secrétaire général de notre Fédération Frédéric Homez, du secrétaire fédéral en charge du secteur Paul Ribeiro et d'une partie de l'équipe fédérale, les participants ont pu faire le point sur la situation de leurs implantations, mais aussi plus largement sur les enjeux majeurs auxquels ils font face, tant au plan industriel et économique que social et syndical.**

Le secrétaire général de la Fédération de la métallurgie est intervenu en clôture de la conférence, saluant la qualité des échanges mais aussi les bons résultats des métallos lors des élections professionnelles avant de revenir sur la récente actualité nationale. Il s'est félicité du combat mené par notre organisation contre la réforme des retraites dans le respect de la résolution adoptée lors du congrès confédéral de Rouen l'an dernier, regrettant le passage en force du gouvernement au mépris de la démocratie. Il a rendu hommage à l'implication des métallos dans ce dossier et les a assurés que, pour FO, il n'était pas question de tourner la page, en refusant pour le moment de participer à la conférence sociale voulue par le chef de l'Etat, sans doute pour redorer son blason. « Nous continuerons de faire valoir nos revendications, et notamment sur la limitation du nombre de mandats syndicaux et la disparition des CHSCT suite aux ordonnances de 2017 », a-t-il expliqué avant de souligner la qualité de récents accords interprofessionnels, comme celui sur le partage de la valeur ou encore sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Concernant l'industrie, alors que la question environnementale est chaque jour plus centrale, il a rappelé la publication par FO Métaux de son Manifeste pour une industrie verte lors de la dernière présidentielle ainsi que les revendications de longue date de notre organisation sur le sujet. « L'industrie fait partie de la solution et non du problème, a-t-il martelé. Sa nécessaire décarbonation est, au travers de l'investissement, l'opportunité de se moderniser. » Derrière, c'est aussi de la réindustrialisation de notre pays dont il est question. Là encore, les événements, et plus particulièrement la crise sanitaire qui a si cruellement mis en

lumière nos dépendances, ont donné raison à notre organisation, qui soulève la problématique depuis ses premiers livres blancs. « Si le président de la République rejoint aujourd'hui nos positions et nos demandes dans ce dossier, a-t-il prévenu, nous serons vigilants et attendons à présents des actes concrets pour l'industrie et ses salariés. »

Il a achevé son intervention par plusieurs considérations autour de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie (CCNM), et notamment sur la question salariale et l'anticipation par notre organisation d'un dérapage de l'inflation qui a débouché sur une renégociation de la grille des minima pour préserver le pouvoir d'achat des salariés. « L'attractivité de l'industrie passe aussi par les salaires et, en tant que syndicat de la fiche de paie, nous avons su faire aboutir les discussions sur le sujet », a-t-il rappelé. Soulignant l'importance des nouvelles classifications et l'aide que peut apporter notre Fédération pour leur prise en main, il a appelé les métallos FO à veiller au bon déploiement de la CCNM dans les entreprises tant elle est cruciale pour l'avenir de nos secteurs, de leurs métiers et de leurs salariés.



## fonderies, de la transformation des métaux ferreux et non-ferreux

### Paul Ribeiro : « nous avons fait le job ! »

Le secrétaire fédéral Paul Ribeiro est intervenu pour retracer brièvement les événements survenus depuis la dernière conférence de branche et analyser leur impact sur les métaux. Entre la crise sanitaire et ses conséquences pour les salariés, la crise consécutive à l'agression russe en Ukraine, le retour de l'inflation, la crise énergétique, FO a été sur tous les fronts, et comme il l'a résumé : « Vous avez continué à militer, à revendiquer, à négocier. Nous avons fait le job, vous avez fait le job ! » Durant cette période, il aura également fallu finaliser la négociation sur la nouvelle convention collective et négocier l'intégration de la convention de la sidérurgie dans le nouvel ensemble, avec succès mais non sans difficultés.

Paul Ribeiro a ensuite rappelé quelques éléments permettant de mieux appréhender le secteur de la sidérurgie, des métaux ferreux et non ferreux, des fonderies, comme la montée en puissance de la Chine et le recul de l'Europe sur la production d'acier ou encore le déficit commercial français sur ce marché, mais aussi sur celui de l'aluminium. Pointant la richesse d'un secteur dont la production irrigue l'ensemble de l'industrie et au-delà, et dont le caractère hautement technologique ne cesse de s'affirmer, il n'a pas caché que des réponses devraient impérativement être trouvées face aux exigences du défi climatique. Il a d'ailleurs rappelé la préoccupation exprimée par notre Fédération sur cette problématique depuis une quinzaine d'années avant de souligner les questions aujourd'hui posées par notre organisation (saura-t-on le faire ? Combien cela va-t-il coûter ? Qui va financer ? Comment seront gérées socialement les transitions ?) avant d'esquisser des propositions : protéger les valeurs humaines et sociales, assujettir et contrôler les aides publiques sur des garanties sur l'emploi, placer la négociation avec les syndicats

au centre du jeu, mettre en place des politiques fiscales et douanières efficaces contre les importations produites ne respectant pas les mêmes normes

environnementales et sociales : « les chantiers ne manquent pas, et il nous faudra les suivre tous avec la même exigence et la même détermination pour défendre l'industrie et ses salariés, qui ne doivent pas payer le prix du changement ».

Il a conclu sur la nécessité d'amplifier le développement syndical pour peser toujours plus dans chaque négociation et chaque débat, saluant au passage les bons résultats électoraux de nombreuses équipes.



### Gérard Ciannarella : « le dialogue social dépend de vous »

C'est à la fois en tant que secrétaire fédéral et secrétaire de l'USM 13 que Gérard Ciannarella est monté à la tribune. Avec plus de 43 000 métaux répartis au sein de 1 800 entreprises, les Bouches-du-Rhône figurent parmi les terres historiques de la métallurgie – et FO y pèse près de 40 % ! – et le complexe sportif d'Airbus Marignane, géré majoritairement par des élus du CES FO, était un endroit tout indiqué pour accueillir la conférence. Au-delà de cette légitime fierté, c'est avec la casquette de secrétaire fédéral que Gérard Ciannarella a évoqué les questions de la représentativité et du développement. Après avoir salué le travail de l'équipe FO ArcelorMittal de Fos-sur-Mer, particulièrement efficace en ces domaines, il a rappelé que de la représentativité découlait la capacité de notre organisation à peser, à agir, à négocier et à défendre l'industrie et ses salariés. « C'est tout le dialogue social qui nous est cher qui dépend de vous », a-t-il lancé aux militants. Car derrière les résultats électoraux, c'est bien du travail des équipes FO dont il est question et Gérard Ciannarella a rappelé l'aide que fournit notre Fédéra-

tion, notamment au travers des USM, dont le rôle va très prochainement se renforcer. Concernant le développement, il a souligné la

nécessité de miser sur les adhésions, insistant sur l'apport de la formation fédérale pour y parvenir.



### Un accueil chaleureux

**Christophe Ibanez, secrétaire du syndicat FO ArcelorMittal Fos-sur-Mer, a accueilli les métaux FO et a brossé un rapide portrait de son syndicat. Après avoir gagné sa représentativité en 2010, ce dernier a mis à profit la formation fédérale pour booster son développement et finir par devenir la première organisation syndicale du site en 2022 avec un score de près de 35 %. Se félicitant de voir les adhésions continuer de progresser, il n'a pas caché les fortes ambitions des métaux FO de Fos-sur-Mer mais aussi les chantiers qu'ils allaient lancer, notamment sur la santé et la qualité de vie au travail.**



## Les classifications se mettent à table



Le trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, qui avait été le négociateur FO Métaux sur le sujet, et Virginie Dellamonica, de l'UIMM du Var et des Bouches-du-Rhône, ont été face à face pour une table ronde consacrée au nouveau système de classifications, qui s'appliquera en même temps que la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie au 1<sup>er</sup> janvier prochain. Entre définition des classifications, retour sur les longues et difficiles négociations qui leur ont donné naissance ou encore les enjeux de ce changement majeur pour les métallos, les échanges ont été riches et ont suscité de nombreuses questions des participants.

### Bruno Reynès : « des raisons d'être optimistes »



Consacrée à la complexe problématique du développement syndical au 3<sup>ème</sup> collègue, l'intervention du secrétaire fédéral Bruno Reynès a fait écho à celles des métallos de la sidérurgie, nombreux à avoir abordé le sujet dans leur passage à la tribune. Le sujet est d'importance pour notre organisation. D'une part, parce que les ingénieurs et cadres représentent près de la moitié des effectifs dans la métallurgie, d'autre part parce que le faible poids de notre Fédération dans cette population va affecter sa représentativité suite aux calculs consécutifs à l'application de la nouvelle convention collective

nationale de la métallurgie au 1<sup>er</sup> janvier prochain. Dans la sidérurgie, le défi est d'autant plus grand que les cadres y sont moins nombreux que dans les autres secteurs de l'industrie.

« Vos interventions et votre progression au 3<sup>ème</sup> collègue montrent que nous avons des raisons d'être optimistes », s'est réjoui Bruno Reynès. Reconnaisant qu'il n'existe pas de recette magique pour faire un carton chez les cadres, qu'il s'agisse d'action ou de communication, il a insisté sur la nécessité de créer une relation de confiance avec cette population. L'importance du premier contact, l'attitude professionnelle qui forge

la crédibilité pour l'interlocuteur, la capacité à faire preuve de patience et de persévérance pour une syndicalisation qui s'inscrit dans le temps long, la mise en avant de revendications spécifiques au 3<sup>ème</sup> collègue sans pour autant oublier les deux premiers, l'urgence de combattre certaines idées reçues sur le syndicalisme et les conséquences du militantisme sur une carrière... Autant de bonnes pratiques qui ne doivent pas exclure la définition, pour chaque équipe, d'actions ciblées selon son environnement et ses possibilités. Soulignant les atouts de la formation syndicale pour mieux appréhender les spécificités des cadres, Bruno Reynès a rappelé que notre Fédération pouvait aider à poser des diagnostics et établir des plans d'actions, mais que rien ne se ferait sans une prise de conscience des enjeux sur le terrain et une réaction à la hauteur de ces derniers.

### Jean-Yves Sabot : « un univers web évolutif »



Le trésorier fédéral Jean-Yves Sabot a pris la parole pour présenter les nouvelles évolutions du portail Internet de la Fédération, et plus particulièrement la mise en place d'un outil dédié aux syndicats et à leur trésorier. Accessible depuis le site web fédéral, cet extranet permet un paiement en ligne des cotisations et comporte un espace numérique parfaitement sécurisé leur présentant un état de leurs commandes, leurs retours et leurs paiements. « Nous faisons tout pour rendre notre univers web évolutif et coller au plus près des besoins de nos structures et de nos militants », a expliqué Jean-Yves Sabot en présentant la nouvelle boutique en ligne

FO Métaux qui facilite les commandes de matériel syndical, pour laquelle la Fédération a fait le choix de la vente à prix coûtant et de produits fabriqués en France. Le trésorier fédéral est également revenu sur l'espace formation -activité dont il a la charge fédérale- et les accès qu'elle propose tant pour l'offre de notre Fédération que pour celle de l'APSAC, sans oublier les activités de PMV, dont les compétences en matière de communication peuvent être mises à profit par les syndicats. Il a conclu en annonçant le lancement prochain d'une application pour smartphone.

## Interventions des délégués

« poursuivre notre progression »



**David Thourey, DSC  
ArcelorMittal Méditerranée**

« Quand nous parlons de nos bons résultats électoraux, ce n'est pas par vantardise mais pour montrer que devenir n°1 est possible. Le terrain est la base de tout mais aller au contact des salariés et des adhérents ne suffit pas. Il faut aussi bosser les dossiers pour pouvoir leur apporter les réponses qu'ils attendent.

L'aide de notre Fédération, qui s'est adaptée à nos spécificités, a été déterminante sur notre site. La formation est d'ailleurs essentielle dans de nombreux autres domaines face à une époque de changement permanent qui oblige à des remises à niveau régulières. J'agis aussi au sein de l'USM13, en participant à la création d'implantations, ce qui représente toujours un travail de longue haleine. La liberté et l'indépendance sur lesquelles nous nous appuyons ne sont pas un slogan mais une réalité chez FO. Nous faisons nos choix sans caporalisme et cela fait la différence. Face aux attaques d'autres organisations, nous ne répondons pas ; nos actions parlent pour nous. »



**Anthony Forget,  
Fonderie FMGC, Châteaubriant**

« FMGC est le leader européen de la production de contrepoids en fonte et de solutions de lestage sur les marchés mondiaux de la construction, de la manutention, de l'agriculture et, depuis peu, sur les marchés des énergies marines renouvelables. La société emploie 340 salariés en CDI, dont une

bonne partie originaire de Roumanie, car nous avons du mal à recruter. La production est en baisse et nous avons à présent un concurrent à quelques kilomètres de chez nous. Le groupe Farinia maintient cependant 5 millions d'euros d'investissements annuels sur notre site, notamment pour le diversifier. FO y pèse près de 35 % mais notre développement a été quelque peu compliqué par de nombreux départs en retraite. Ces derniers mois ont été marqués par plusieurs accidents graves du travail, ce qui fait de la sécurité au travail un dossier majeur pour FO, d'autant qu'à leur retour, les salariés concernés sont parfois déclassés. Le harcèlement promet aussi de nous occuper sérieusement. »



**Laurent Redolfi, LBA Suippes**

« J'ai pris la succession de Christine Auger l'an dernier, qui a réalisé un travail impressionnant pour développer FO sur nos différents sites. Ces dernières années, 4 ont fermé faute d'une gestion adaptée. Nous nous battons pour les salariés et leur pouvoir d'achat mais ils ne sont pas la priorité d'une direction qui ne pense qu'en termes de rentabilité et demande toujours plus dans des conditions en constante dégradation. Difficile également de faire des adhésions car règne un climat anxieux où chacun craint des représailles en cas d'engagement syndical par un encadrement qui met tout le monde sous pression. Pourtant, l'entreprise tourne bien. Mais cela ne suffit jamais et l'on en est à reprocher aux salariés des arrêts maladie ! FO est là, bien souvent seule, pour les défendre. Notre représentativité est solide mais nous peinons à nous implanter au 2<sup>ème</sup> collège. »

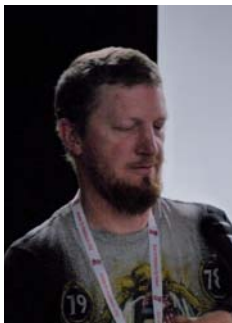


**Lionel Lagrue, St-Gobain PAM**

« Spécialisé dans les canalisations d'adduction d'eau, notre site est l'un des derniers de France à posséder un haut-fourneau. Impossible de passer au four électrique pour notre production et les technologies dont nous avons besoin pour décarboner notre fonte ne sont pas encore matures, et la question est cruciale pour notre avenir et celui de nos

3 000 salariés. Nous sommes la 2<sup>ème</sup> organisation syndicale du site et la 4<sup>ème</sup> dans le groupe, avec des élections prévues pour la fin de l'année, où nous comptons bien progresser. Nous avons effectué un gros travail de développement qui nous a aidé à faire de nouvelles adhésions. Ce que nous faisons avec l'aide de la Fédération sur les classifications – FO est seule à maîtriser le sujet et cela se voit – nous permet aussi d'aller vers le troisième collège avec succès. Autre atout : nous avons été à la pointe de plusieurs combats majeurs ces dernières années, repoussant notamment la cession à un groupe chinois. A présent, l'implantation d'un concurrent qui réalise sa fabrication avec des produits importés d'Inde et estampillés « made in France » à la sortie est une nouvelle menace. Pour créer 150 emplois, on en menace des milliers. Cela montre bien que la réindustrialisation est un dossier à suivre de près. »

*Les délégués ont été nombreux à monter à la tribune pour des prises de parole qui ont montré une volonté, une ambition et une confiance en l'avenir communes à toutes les équipes. Si aucun intervenant n'a éludé les difficultés parfois rencontrées, la tonalité globale a montré une organisation en progression dans un secteur où l'on pratique un syndicalisme exigeant et quelquefois musclé.*



## **Christophe Poirié, ArcelorMittal Saint-Chély-d'Apcher**

« J'ai repris le flambeau de notre syndicat en 2021 et la Fédération s'est tout de suite mise dans la boucle pour aider à remonter une équipe qui a depuis enchaîné les formations et révélé sa compétence et sa motivation. En 2017, FO était devenue n°1 sur notre site puis avait chuté ensuite et perdu de nombreux adhérents. Avec l'aide de l'équipe de Fos-sur-Mer et de nouvelles formations, nous avons arpenté le terrain, mis en place un système d'information des salariés que les autres OS copient à présent et avons inversé la tendance sur les adhésions. En 2022, ce travail a porté ses fruits et nous a permis de retrouver notre place : la première. Mais la campagne électorale, très dure, a laissé des traces et les autres OS se sont alliées pour prendre le CSE à notre place. Plus que jamais, nous ne baissons pas les bras pour mériter cette première place retrouvée et la confiance des salariés ! »



## **Tony Cascino, DSC ArcelorMittal France**

« Sur le site de Dunkerque, où je suis secrétaire adjoint du syndicat FO, les élections de juin 2023 ont été l'aboutissement de 4 années de développement syndical intense pour notre petite équipe, qui a œuvré au quotidien sans compter les heures. Cela nous a permis de progresser et de faire passer notre représentativité de 11,56 % à 16,14 %. Durant ces 4 années, nous avons donné la priorité au terrain, ce qui nous a permis de gagner en visibilité à force d'interventions, d'informations et de négociations. L'aide notre Fédération et la solidarité des autres équipes FO d'ArcelorMittal ont été déterminantes. C'est ce qui nous a aidé à doubler notre nombre d'adhérents et de sympathisants sur cette période. Reste maintenant à se faire entendre davantage de notre direction en se démarquant plus encore des autres organisations syndicales. »



## **Christophe Thomas, fonderie Bouhyer, Ancenis**

« Aux dernières élections, nous avons conforté notre 2<sup>ème</sup> place avec près de 27 % des voix et nous sommes déterminés à progresser pour le scrutin qui nous attend en avril prochain. Sur le site de Revin, dans les Ardennes, la liste que nous avons réussi à monter a fait carton plein avec 100 % des voix. A Ancenis, faire tomber le 1<sup>er</sup> syndicat, qui n'a jamais rien apporté aux salariés (qui se sont mobilisés sans lui lors du combat contre la réforme des retraites), est notre principal objectif. Depuis sa fusion avec Revin et de notre site de 300 salariés, nous sommes leader européen du contrepoids en fonte, travaillant notamment pour Manitou et Liebherr. Du fait de plusieurs reports de commandes, les salariés de Revin subissent deux jours de chômage

partiels par semaine. Suite à la fusion, nous avons renégocié l'ensemble de nos accords et sommes parvenus à un bon résultat. Maintenant, c'est à la mise en place des nouvelles classifications que nous entendons nous consacrer. »



## **Cédric De Vita, ArcelorMittal Fos-sur-Mer**

« C'est essentiellement mon expérience en tant que cadre ayant rejoint FO (en octobre dernier) que je veux partager avec vous. Alors que les élections approchaient, l'équipe FO passait régulièrement me voir et a fini par me

convaincre de m'impliquer plus fortement. J'ai donc accepté d'être candidat sur le 3<sup>ème</sup> collège. Il s'en est fallu d'un cheveu pour que nous décrochions le siège... A la place, je suis devenu délégué syndical et je participe depuis à la vie de l'organisation, notamment concernant le développement chez les cadres. Mon conseil ? Commencer par aller leur parler, ce qui demande de ne pas se mettre de barrière. Mon adhésion et mon implication croissante chez FO montrent bien une réalité : le terrain est et demeurera incontournable. C'est en l'occupant que l'on rend tout possible. »



## **Pierre Fournier, Ugitech**

« Nos 1 200 salariés sont des spécialistes de l'acier inoxydable. Depuis 2006, nous sommes passés du giron d'ArcelorMittal à celui de Swiss Steel, dont nous sommes le plus important site. Je suis informaticien industriel et

élu du 3<sup>ème</sup> collège. C'est en 2019 que notre équipe a pris conscience de nouvelles difficultés pour

## **Chapeau l'organisation !**

La chaleur de l'accueil marseillais a compensé une météo indigne de ce beau département et sa qualité a permis la tenue d'une conférence très appréciée par les participants, qui ont unanimement salué le travail effectué par les équipes d'Airbus Helicopters Marignane et d'ArcelorMittal Fos-sur-Mer.





s'adresser à cette population. Peu nombreux, ils sont souvent vus comme l'élite du groupe, à laquelle il faut s'adresser en parlant de projets et dossiers concrets, notamment les dérives et maux dont souffrent les cadres. Ce que nous nous efforçons de faire. Beaucoup se perdent sur des tâches de reporting au lieu de faire fonctionner le site et le vivent mal. Ils aspirent à retrouver leur haut niveau technique et c'est en passant des messages en ce sens à la direction que nous pourrions les y aider. Ils ont besoin d'être défendus par une organisation non-catégorielle, capable de parler pour tous les salariés. Qui mieux que nous peut le faire ? »



### **Mickael Colavitto, DSC Ugitech**

« Ce travail de terrain qui amène tant d'autres équipes ne donne que trop peu de résultats chez nous. Lors des élections, qui sont en train de se terminer, nous n'avons pas eu de quorum au 1<sup>er</sup> collège, seuls 30 % des salariés sont allés voter. Le passage au vote électronique n'a certes pas aidé, mais tout cela reste une grande déception pour notre équipe, qui n'a pas ménagé sa peine. Nous tentons de nous implanter au 3<sup>ème</sup> collège, mais là aussi, la partie est difficile, d'autant qu'ils sont assez peu nombreux, à peine 20 % des effectifs, et que nous avons du mal à établir le contact en tant que

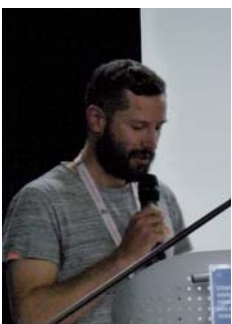
Force Ouvrière. Sur le site, le moral n'est pas au plus haut. En 2022, nous avons eu un accident mortel suite à la chute d'un pont roulant, suivi de 6 mois de fermeture, puis un autre en mars dernier. Pour FO comme pour l'ensemble des salariés, ce sont des moments très durs à traverser. »



### **Anthony Pomathios, ArcelorMittal Wire France, Bourg-en-Bresse**

« Depuis sa création en 2001, notre syndicat n'a cessé de se développer et continue de le faire alors pourtant que les effectifs du site sont, eux, en repli. Cela se traduit également par une progression régulière aux élections professionnelles qui nous a permis de passer de la dernière à la première place au fil des années et de détenir aujourd'hui le secrétariat de l'ensemble des instances. C'est le résultat d'une présence de terrain constante par une équipe solide et dont les membres sont complémentaires. Notre activité tourne autour des câbles dédiés et de l'off-shore, qui a décliné depuis 2016 avec

l'annonce de la fin des énergies fossiles. Mais le marché repart, et la demande avec lui, ce qui va permettre de sortir du chômage partiel et de combler les trous dans les effectifs. Durant cette période difficile, FO a été présente et efficace, et si l'usine est toujours là, nous n'y sommes pas pour rien. Sur le périmètre Wire France, nous comptons aider les autres équipes afin de devenir n°1. »



### **Gaël Sevrin, Constellium Isoire**

« Sur notre site, 1 600 salariés transforment de l'aluminium, essentiellement pour l'aéronautique, et un peu pour le secteur naval, le spatial et le militaire. Nous profitons de notre maîtrise des alliages lithium, sur lesquels la demande est forte. Au plan syndical, après des élections décevantes, les défis n'ont pas manqué dans un contexte compliqué pour le site, très touché par les conséquences du Covid, notamment sur le transport aérien. Nous avons mis les bouchées doubles sur la syndicalisation et avons été fortement mobilisés par le combat contre la réforme des retraites. Les NAO 2022,

avec 5,6 % d'augmentation générale et un talon de 123 euros, ont été une belle réussite et nous sommes en ce moment sur les classifications, un dossier où la direction ne nous aide pas vraiment et où les autres organisations syndicales, faute de maîtriser le sujet, jouent la carte de la désinformation. L'aide de notre Fédération, par sa qualité, est un atout précieux. »



### **Guillaume Pires, ArcelorMittal Basse-Indre**

« Je suis passé en 2019 de simple militant à secrétaire du syndicat sur notre site qui fabrique de l'acier pour les emballages et j'ai pu m'appuyer sur une équipe solide et expérimentée. Si nous avons connu un léger

recul aux dernières élections, cela tient en bonne partie au manque de temps pour quadriller le terrain, à être davantage dans des bureaux que dans les ateliers alors que se multipliaient les négociations à tous les niveaux. A présent, nous travaillons pour reconquérir ce terrain perdu et reprendre notre progression. Il nous faudra aussi apporter des réponses aux inquiétudes des salariés, car si l'usine s'apprête à fêter ses 200 ans, la chute du niveau de commandes apparaît à tous comme très préoccupante. »



### **Philippe Davoust, Howmet Evron**

« Notre site produit, avec un procédé de haute technicité et de précision par moulage dit « à la cire perdue » en aluminium, des pièces ultra-résistantes pour les applications aérospatiales, commerciales et de défense. Si les affaires marchent bien, nous connaissons des difficultés de recrutement. Notre nombre d'adhérents s'est stabilisé après une légère baisse consécutive à de nombreux départs en retraite, et nous travaillons au rajeunissement de nos rangs afin de rester majoritaires. Cela étant, se développer demande du temps et des moyens. En 2022, lors des NAO, nous avons dû recourir à la grève – cela ne s'était pas vu depuis plus de 10 ans ! – et avons été très suivis. Cette année, pas de grève et

# apsac

## FORMATION

**Représenter les salariés  
ne s'improvise pas !**

**Actualité sociale / Management social**

**Essentiels CSE / Experts CSE**

**Santé / Communication**

**Sécurité et conditions de travail**



des NAO assez appréciables, avec une moyenne de 250 euros de plus par salarié. Nous nous attelons aux classifications, qui vont nous demander beaucoup de travail, et sommes conscients des attentes des salariés sur ce dossier.»



### **Driss Deginni, ArcelorMittal Bourg-en-Bresse**

« Le résultat de nos dernières élections est une source de fierté pour notre équipe, et nous avons pu enchaîner sur de belles NAO qui ont abouti à des augmentations à la hauteur de l'implication des salariés. Sans temps mort, nous sommes ensuite allés à la mobilisation contre la réforme des retraites, et c'est avec conviction, force et détermination que nous avons été là à chaque étape. Sur le site, l'activité syndicale a également été intense, puisque nous avons dû aller à l'épreuve de force pour obtenir un complément de prime de partage de la valeur, qui s'est achevé avec la venue du grand patron depuis

le Luxembourg pour trouver une sortie de crise. Tout ce travail est payant : depuis le début de l'année, nous enregistrons 20 % d'adhérents supplémentaires, et nous restons conscients de la responsabilité qui est la nôtre face à la confiance que nous ont témoignée les salariés. »



### **Denis Bontemps, DSC Aubert & Duval**

« Nous élaborons et transformons des métaux spéciaux à forte technicité pour l'aérospatiale, la défense, le nucléaire et la santé. FO est présente sur 5 des 9 sites d'Aubert & Duval pour un poids de 20 % sur le groupe. Nous sommes dans une dynamique positive que nous allons amplifier, même s'il n'est pas simple de syndicaliser sur des sites si éloignés les uns des autres. Si les adhésions augmentent, elles ne sont pas toujours suivies d'un engagement militant. Le travail de prise en main des classifications est conséquent, sans compter le temps passé à devoir contrer la désinformation des autres organisations syndicales sur ce dossier. La vente du groupe à Airbus et Safran, ses principaux clients, qui vont donc devenir ses actionnaires, préoccupe beaucoup les salariés. Autre point d'inquiétude : la montée des licenciements pour inaptitude. »

La vente du groupe à Airbus et Safran, ses principaux clients, qui vont donc devenir ses actionnaires, préoccupe beaucoup les salariés. Autre point d'inquiétude : la montée des licenciements pour inaptitude. »



### **Philippe Hermary, Aperam Isbergues**

« Le groupe Aperal est un spécialiste de l'inox avec ses 2 500 salariés en France. Trois entités sont réparties sur la plateforme industrielle d'Isbergues. En attendant nos élections en fin d'année, nous continuons d'attirer de nouveaux adhérents et nous espérons progresser et dépasser nos actuels 17 %. Mais sur les 420 salariés que compte notre site, près d'une centaine sont au 3<sup>ème</sup> collège et nous éprouvons quelques difficultés à les convaincre de nous rejoindre. Nous ne sommes présents que sur 3 des 9 sites français du groupe et la création de nouvelles implantations est aussi longue que difficile. La santé de l'entreprise a de quoi nous inquiéter, et malgré

des opérations de croissance externe, nous voyons les bénéfices chuter et le recours à l'APLD repartir en flèche. Heureusement, FO a su négocier et signer un bon accord en ce domaine, qui garantit aux salariés 97 % de leur salaire net.



### **Franck Remacly, ArcelorMittal France, Mouzon**

« Mouzon compte une centaine de salariés, sur les 6 500 que réunissent les 8 sites de notre périmètre. Nous avons perdu des points aux dernières élections et nous nous inquiétons maintenant de notre représentativité sur

le groupe, plombée par la trahison de Florange. Tout va se jouer à Mardyck, où nous devons parvenir à nous implanter avec le scrutin. Ensuite, il faudra réfléchir à plus long terme et nous organiser pour conquérir les autres sites où nous ne sommes pas présents. Progresser n'a rien de simple, et il n'est pas toujours facile d'identifier les raisons qui le permettent, car le terrain ne peut pas être la seule explication de ce qui marche ou échoue. Au plan industriel, c'est l'enjeu de la décarbonation qui nous préoccupe. Tout va devoir aller très vite, mais pourra-t-on suivre le tempo ? Les besoins correspondants en énergie, en compétences, en main d'œuvre sont tellement importants, et 2030 tellement proche... »

## **Le mot de l'UD** Le secrétaire général de l'UD des Bouches-du-Rhône Franck Bergamini a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants dans le département de France où le poids de notre organisation est le plus élevé, en bonne partie grâce à l'implication des métaux. Il a d'ailleurs souligné que ce sont les axes de travail choisis par notre Fédération et sa manière de travailler qui lui ont permis de si bien se développer. Enfin, il a salué « l'engagement des métaux FO lors du combat contre la réforme des retraites, bien au-delà de notre département. » La fin de ce dossier n'est pas celle des combats syndicaux, a-t-il prévenu, se réjouissant de l'implication de FO Métaux dans la vie de la Confédération et de sa forte capacité d'action.





**JE VOTE POUR**

**LE REFORMISME**



**JE VOTE POUR**

**L'EFFICACITÉ**

**L'EFFICACITÉ**



**JE VOTE**

**F O**

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES**

---

Pour en savoir plus, consultez [www.fo-metaux.fr](http://www.fo-metaux.fr)



## ÉCLAIRONS L'ENTREPRISE À LA LUMIÈRE DU SOCIAL

*Chaque jour et depuis plus de 30 ans, les équipes pluridisciplinaires d'experts-comptables, de juristes, d'économistes, d'industriels, de spécialistes du travail et des relations sociales se mobilisent au service des représentants du personnel et uniquement pour eux.*

*Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le progrès social restent au cœur des dynamiques d'entreprise. Pour cela, nos experts mobilisent collectivement leurs savoir-faire et leurs expériences pour vous être toujours plus utiles et plus proches de vos enjeux.*

*Syncéa a pour vocation de vous apporter ses expertises, ses conseils, ses formations et son accompagnement tout au long de vos mandats et au service de votre engagement.*

## Amcor Sélestat : passage de témoin

Ce 11 mai, les métallos FO d'Amcor Sélestat, réunis en assemblée générale, ont confirmé à l'unanimité dans ses fonctions de secrétaire de syndicat Anne Rueff, qui avait pris la suite d'Eric Borzic le 26 octobre dernier. L'équipe petit à petit se réorganise et prépare les élections prévues mi-juin. Entre les réunions de bureau, les manifestations sur les retraites et un débrayage d'un mois pour le pouvoir d'achat, sans oublier l'aide apportée à l'UL de Sélestat pour sa relance et une formation sur les classifications, l'équipe n'a pas chômé ! La secrétaire fédérale Géraldine Nivon, qui avait fait le déplacement, est revenue sur les travaux de la récente conférence de branche Mécanique ainsi que sur la riche actualité fédérale, et notamment le calendrier des négociations avec l'UIMM, sans oublier un rappel des règles d'application des statuts et un point sur la représentativité, approche des élections professionnelles oblige. Sur ce plan, les échanges avec les métallos ont porté en particulier sur la stratégie de cartographie des adhérents et sur les objectifs en la matière avant le scrutin.



**Négociations, réunions de travail mais aussi fait insolite, l'actu de FO Métaux se décline également en brèves...**

## GM&S : le combat continue



Les ex-GM&S, sous-traitant automobile pour lequel s'était battue notre Fédération, n'ont pas obtenu gain de cause dans le combat qui les oppose

à PSA et Renault. Pour 118 anciens salariés de cette usine de La Souterraine (Creuse), les deux constructeurs automobiles avaient volontairement asséché le carnet de commandes et étaient donc responsables de la liquidation judiciaire de la société intervenue en juin 2017. Une audience s'était ainsi tenue le 14 février 2023 avec une décision mise en délibéré. Ce 23 mai, le tribunal judiciaire de Guéret a débouté les anciens ouvriers creusois. Le combat n'en continue pas moins pour eux, avec un texte de loi dont ils ont été les inspirateurs et qui devrait arriver à l'Assemblée nationale en septembre. Son objectif : limiter la dépendance entre donneurs d'ordres et sous-traitants, comme celle qui a été fatale à GM&S.

## Douvrin ouvre sa gigafactory

Evoquée depuis plusieurs années maintenant, la batterie française pour voiture électrique est enfin devenue réalité avec l'inauguration ce 30 mai de la toute première usine dédiée à cette production, à Douvrin, près de Lens ! C'est ACC (Automotive Cell Company), coentreprise à parts égales entre TotalEnergies, Stellantis et Mercedes-Benz, qui est donc la première à ouvrir sa «gigafactory» en France. L'événement est d'importance pour l'industrie française, qui souhaite garantir son indépendance face à la Chine, leader en ce domaine, et aux Etats-Unis, puissance électrique en devenir, afin de se promouvoir même exportatrice avant 2030. Une cinquantaine d'usines similaires doivent voir le jour en Europe dans les prochaines années, dont trois autres dans le Nord de la France. Pour l'Hexagone, c'est un premier pas sur le chemin de la réindustrialisation que FO Métaux appelle de ses vœux de longue date, qui plus est sur un secteur d'avenir. Le démarrage de la production est prévu pour cet été. À partir de 2030, ACC vise l'équivalent de 800 000 batteries produites par an par près de 2 000 salariés. Selon la PFA, le secteur devrait créer 20 000 emplois d'ici 2030.



## Une nouvelle ère pour le transport maritime ?

Est-ce une aile ? Est-ce une voile ? Les deux à la fois, répond son créateur, le suédois Oceanbird, qui compte sur elle pour mener la révolution écologique au sein du très polluant transport maritime. Avec ses 40 mètres de haut pour une surface de 560 mètres carrés, l'Oceanbird Wing 560 se compose d'un cœur rigide en acier et fibre de verre et d'une ailette permettant de diriger les flux d'air, comme sur certains yachts de course, qui filent littéralement plus vite que le vent. Elle est modulable et rétractable, pour s'adapter au mieux aux conditions climatiques. Après des tests cet été, l'entreprise compte l'installer sur un cargo de 14 ans d'âge afin de valider ses projections et, à terme, de parvenir à bâtir des navires "propres". La réduction en consommation de carburant pourrait en effet atteindre les 90 %.



## Réforme des retraites : la dernière marche

Les métallos FO étaient à nouveau présents lors de la journée de mobilisation contre la réforme des retraites, le 6 juin dernier. Malgré une unité toujours aussi solide côté intersyndicale, cette 14<sup>ème</sup> journée n'avait que peu de chances de changer le cours des événements. Sa fonction était tout autre : rappeler aux pouvoirs publics que les métallos n'oublieraient pas de sitôt ce passage en force et, malgré son application effective, n'étaient pas prêts à tourner la page.



Paris



Lyon



Lille




Marseille



Toulouse



# PMV



LA COMMUNICATION SYNDICALE

**Sites Internet**

**Affiches**

**Tracts**

**Vidéos**

**Animations**

**Professions de foi**

**Photos Professionnelles**

# Résolution de la Commission Administrative Fédérale

**FO Métaux publie ci-après la résolution de la Commission Administrative Fédérale qui s'est réunie le 30 juin 2023, et qui a été adoptée à l'unanimité.**

Les membres de la Commission Administrative Fédérale se sont réunis le vendredi 30 juin 2023 au siège de la Fédération FO de la Métallurgie afin d'aborder l'actualité économique, sociale et syndicale. Les positions fédérales ont été arrêtées après de nombreux échanges afin de déterminer la feuille de route des prochains mois qui sera très riche en actualité.

## Pouvoir d'achat, salaires

Les membres de la CA fédérale ont examiné les indicateurs inflationnistes qui ne sont pas au beau fixe pour 2023. Si la croissance française a connu un essor remarquable avec 2,5 % de hausse en 2022, l'économie française devrait pour cette année progresser de 0,6 %, marquant ainsi un net ralentissement notamment à cause des prix qui resteront élevés même si l'inflation recule comme le précise l'INSEE. Le repli de la consommation des ménages annoncé de 0,2 % va engendrer un recul de l'activité, car ce sont les consommateurs qui sont le moteur de l'économie française.

Au niveau mondial, la forte inflation conjuguée aux faibles valorisations des rémunérations a naturellement entraîné un recul des salaires. De nombreux gouvernements ont déployé des mesures d'aides pour atténuer les effets des hausses de l'énergie et des produits alimentaires sur les ménages, et la France n'a pas été épargnée. En fonction de l'évolution des prix de l'énergie, la CA Fédérale revendique le maintien du bouclier tarifaire. Les membres de la CA fédérale appellent ses syndicats et sections syndicales à revendiquer des augmentations générales de salaires au regard du niveau d'inflation qui, soi-disant, devrait baisser mais reste pourtant élevé. Les prix à la consommation devraient osciller entre 7 % et 8 % d'ici la fin de l'année 2023. La CA fédérale félicite ses représentants qui ont obtenu dans certaines entreprises de très bons accords.

Concernant la nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie (CCNM), les membres de la CA fédérale constatent les résultats obtenus par notre Fédération sur les avenants et la renégociation de la grille unique des salaires minima hiérarchiques annuels (SMH) applicable en 2024. L'enjeu était de taille, vu l'écart avec la grille qui avait été négociée à la fin 2021 avant le dérapage de l'inflation. Pour tenir compte de l'évolution de l'inflation et des différentes revalorisations du Smic, FO Métaux a obtenu une augmentation de : 11,74 % pour la lettre A (classe d'emploi 1) 19 420 euros à 21 700 euros ; 7,38 % pour la lettre F (classe d'emploi 11) 32 500 euros à 34 900 euros ; 5,42 % pour la lettre I (classe d'emploi 18) 64 500 euros à 68 000

euros. Ces avancées ainsi que celles sur les avenants à la CCNM ont été validées par les membres de la CA fédérale.

## Industrie et réindustrialisation

Les membres de la CA fédérale ont apprécié le dernier édito de notre secrétaire général, Frédéric Homez, abordant le sujet de la réindustrialisation que nous considérons comme l'un des sujets les plus importants. Ce sujet serait-il enfin pris au sérieux après avoir entendu le 11 mai le président de la République qui, dans son discours, souhaite « accélérer la reconquête industrielle française » ? Pour les membres de la CA fédérale cela pourrait aller dans le bon sens, mais pour l'accélérer, ne faudrait-il pas qu'elle soit déjà engagée ? Ce n'est pas le sentiment que nous avons, nous qui défendons notre industrie depuis le premier jour. Il faudrait que les paroles se transforment en actes ! Pour les membres de la CA fédérale, la Commission européenne doit prendre à la hauteur des objectifs et conséquences pour l'emploi, toutes les mesures nécessaires à la relance de l'industrialisation, afin de faire face aux politiques menées aux Etats-Unis.

Les choix idéologiques du passé ont refait surface et tout le monde s'accorde à dire aujourd'hui qu'une économie ne peut pas tenir sans industrie, alors que nous, nous l'avions écrit il y a déjà quelques décennies ! Il a ainsi fallu subir plusieurs crises successives : sanitaire, énergétique, d'approvisionnement et la guerre en Ukraine pour que certains se rendent compte de la dépendance de notre pays comme celle de l'Europe, avec des ruptures d'approvisionnement catastrophiques qui font réfléchir les industriels à la nécessité d'une nouvelle stratégie industrielle sur notre territoire.

Les membres de la CA fédérale évoquent les différents Livres blancs et la dernière publication du « Manifeste pour une industrie verte » qui ont été rédigés par notre Fédération pour la défense de l'industrie et rappellent que la Fédération a toujours été disponible pour apporter son expertise et ses savoir-faire en faveur de l'emploi pour les salariés et les adhérents qu'elle représente.

Selon l'Insee, dans la Métallurgie, les effectifs comptabilisés fin 2022 étaient inférieurs de 9 000 à ceux de la fin 2019, ce qui correspond à un recul de -0,6 %. Les annonces de recrutements dans plusieurs secteurs sont donc de bonnes nouvelles pour l'emploi : Aéronautique, Automobile, Nucléaire, etc.

Cependant, les membres de la CA s'interrogent sur l'évolution de l'intelligence artificielle et de l'application que l'on pourrait en faire dans les entreprises. Conscients qu'il ne

faut pas remettre en cause l'évolution technologique, cette innovation reste tout de même inquiétante vis-à-vis des conséquences déjà annoncées dans différents secteurs et notamment celui du numérique ! En effet, après une année 2022 marquée par la suppression annoncée de 80 000 emplois dans le monde, les grands groupes qui semblaient « intouchables » comme Google, Amazon et Microsoft sont aujourd'hui sous les feux des projecteurs.

Selon une étude de la banque Goldman Sachs, la nouvelle vague d'intelligence artificielle pourrait faire augmenter le PIB mondial de 7 % par an sur les dix prochaines années, mais également faire disparaître jusqu'à 300 millions d'emplois dans le monde ! Ce changement va créer de nombreux emplois en parallèle qui n'existent pas à ce jour et c'est par la montée en compétence et par la formation que nous pourrons répondre à ces nouvelles offres qui seront un véritable enjeu de société.

## Négociations interprofessionnelles

Les membres de la CA considèrent que l'Accord National Interprofessionnel (ANI) de la branche Accidents du travail, Maladies professionnelles (AT-MP) signé par la Confédération FO apporte de nouvelles garanties aux salariés. Ce texte repose sur deux piliers qui sont au coeur des missions de cette branche de la sécurité sociale : la réparation et la prévention. A cela s'ajoute une rénovation de la gouvernance, qui crée un vrai Conseil d'administration strictement paritaire et non plus comme actuellement une simple commission au sein de la branche maladie. Toutes les mesures figurant dans cet accord doivent concourir à lutter contre la sous-déclaration des accidents et la reconnaissance des maladies professionnelles ce qui, dans certains secteurs, était un véritable parcours du combattant pour faire valoir ses droits.

Les membres de la CA fédérale regrettent la non-signature de la Confédération FO du projet d'accord interprofessionnel lié à la transition écologique et au dialogue social. Ces thèmes nous impactent pourtant au sein des entreprises et nous nous devons d'être en anticipation pour défendre notre industrie, les emplois, et les salariés. Les enjeux climatiques, auxquels les salariés sont de plus en plus sensibles, dont les jeunes et les cadres, sont une réalité et ils doivent nous permettre d'adapter par des investissements et par la décarbonation de notre industrie et non la détruire. Mais pour cela,

les politiciens européens et français doivent, plutôt que d'imposer, laisser le temps nécessaire aux industriels de s'adapter à ces enjeux environnementaux.

## Réforme des retraites

Les membres de la CA fédérale remercient toutes les structures qui composent notre Fédération ainsi que nos adhérents et salariés de la Métallurgie et des branches rattachées qui se sont mobilisés à notre appel pendant cinq mois contre la réforme des retraites. Le 6 juin, lors de la quatorzième journée de mobilisation interprofessionnelle, les métallos ont rappelé leur opposition au recul social que l'exécutif a imposé et, malgré son passage en force et son application, n'acceptent toujours pas cette réforme qui est injuste et injustifiée et qui ne répond qu'à une logique politique et ne relève pas d'un problème financier.

Les membres de la CA fédérale appellent tous les salariés à rejoindre notre Fédération FO Métaux qui, par ses actions syndicales, sa force de proposition, son engagement et son attachement à la défense de l'industrie et de ses emplois, reste incontournable sur l'échiquier syndical.

L'avenir n'est pas une fatalité, il doit se construire chaque jour !

Venez rejoindre nos équipes syndicales FO. Les élections professionnelles restent le seul moyen de faire valoir ses droits ! Votez FO et faites voter FO Métaux. Chaque voix compte et la vôtre encore plus !

Paris, le 30 juin 2023.

## ELM Leblanc : les négociateurs

Réunis en coordination le 3 mai autour de leur DSC Alexandra Callant, du DSC adjoint David Polder et de la secrétaire fédérale Géraldine Nivon, les métallos FO d'ELM Leblanc ont examiné un ordre du jour chargé, où les récents travaux de la conférence de branche mécanique ont pris une place de choix.

Après un tour de table qui a permis aux participants d'évoquer la situation de chaque site, les métallos d'ELM Leblanc ont longuement échangé sur le fonctionnement de leur coordination. Ils ont ensuite fait le point sur leur agenda social pour le reste de l'année, qui va être placé sous le signe de la négociation, de nombreux accords étant à bâtir ou à rénover.

Géraldine Nivon et Alexandra Callant ont également mis à profit leur présence à Drancy pour visiter le site et rencontrer sa direction. A cette occasion, de nombreux sujets ont été mis sur la table, comme celui des conditions de travail des dépanneurs et des moyens matériels obsolètes, la pérennité du site de Drancy, la question des salariés en situation de handicap et la possibilité d'ouvrir une négociation sur le sujet, le droit syndical et le dialogue social, sans oublier le déploiement à venir de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie et le non-respect de la méthodo-



logie sur les fiches d'emploi par ELM Leblanc. « Nous avons abordé tous les sujets importants sans tabou et sans restriction, résume Géraldine Nivon, jouant pleinement notre rôle de défenseur des salariés. »

# L'USM du Bas-Rhin fait peau neuve

**Les métallos FO du Bas-Rhin se sont retrouvés le 26 avril pour l'assemblée générale de leur USM. Réunis autour de leur secrétaire Eric Borzic (devenu secrétaire général de l'UD67), qui passait la main à cette occasion, en présence des secrétaires fédéraux Géraldine Nivon et Gérard Ciannarella, ils ont fait le point sur l'actualité de l'USM avant d'élire leur nouveau secrétaire.**

En termes de négociations, l'agenda de l'USM 67 ces derniers mois a été centré sur de la question salariale, avec de bons résultats qui préservent le pouvoir d'achat des métallos FO. Eric Borzic a également salué la détermination de l'USM et des équipes syndicales du département pour leur capacité de mobilisation lors du combat contre la réforme des retraites, les appelant à poursuivre, notamment à l'occasion des célébrations du 1<sup>er</sup> mai. Les participants sont ensuite passés à l'élection de leur nouveau secrétaire, Eric Borzic ayant démissionné pour pouvoir se consacrer pleinement à ses nouvelles fonctions de secrétaire général de l'Union Départementale du Bas-Rhin. Un point a par ailleurs été fait sur l'application des statuts de l'USM dans ce type de situation. C'est Didier Glath qui lui succède, lui-même remplacé à son poste de trésorier par Philippe Lazarus. Eric Borzic n'en reste pas moins présent au bureau de l'USM à titre de membre à la demande des métallos FO.

Géraldine Nivon est ensuite intervenue pour préciser le copieux calendrier de négociations qui occupera la Fédération FO de la métallurgie dans les

mois à venir. Elle a également rappelé les différents moyens par lesquels notre organisation aide et soutient les USM (qui sont, a-t-elle souligné, l'émanation de notre Fédération dans les territoires), appelant au passage les métallos à utiliser pleinement les ressources du site Internet de la Fédération et à recourir à l'offre de formation fédérale. Gérard Ciannarella est venu enrichir le propos sur ce point, informant au passage les militants des prochaines dates de formation sur la nouvelle classification dans la métallurgie ainsi que pour le module « Nouveaux élus / nouveaux responsables ». C'est avec émotion qu'Eric Borzic a repris la parole pour le mot de la fin, remerciant l'ensemble des personnes présentes pour « ces belles années de collaboration ».



Didier Glath,  
le nouveau secrétaire de l'USM.

## Disparition d'Eric Cren

C'est avec tristesse et émotion que la Fédération FO de la métallurgie a appris le soudain décès d'Eric Cren, le 9 mai 2023 à l'âge de 52 ans.

C'est une figure bien connue des métallos des secteurs électrique et électronique qui vient de disparaître avec Eric Cren. Embauché en 2004 chez Indesit comme technicien, il avait rapidement rejoint les rangs de notre organisation avant de devenir incontournable au sein de son entreprise, où il était très impliqué. En 2016, il fut véritablement le porte-drapeau de FO Métaux lors de l'intégration d'Indesit au périmètre de Whirlpool. « Il avait été un négociateur aussi intransigeant qu'infatigable lorsqu'il avait fallu remettre sur la table l'ensemble des accords pour édifier un nouveau contrat social », se souvient le secrétaire fédéral Eric Keller.

Il avait ensuite été rattaché à l'équipe du service consommateur, tout en restant des plus actifs au sein des instances représentatives du personnel, où il œuvrait avec constance pour défendre les intérêts des salariés dans un esprit constructif, privilégiant toujours le dialogue dans la recherche de solutions, afin que chaque salarié puisse se sentir valorisé et estimé pleinement.

Proche de notre Fédération et du syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne, il participait également à la vie de notre organisation et était notamment présent à la dernière conférence de branche de son secteur, qui s'était tenue à Carros, dans les Alpes-Maritimes, en octobre dernier.



La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez présentent leurs condoléances à celles et ceux qui l'ont connu et aimé, avec une pensée particulière pour sa femme Nechka et ses trois filles.

## Elections du CSE : désigner un délégué syndical

**Après pas loin d'un an d'études autour des élections CSE, nous avons entamé dans le cadre de l'après élection les désignations possibles. Ce mois-ci concentrons-nous sur la désignation du délégué syndical**

### I - Cadre de la désignation d'un délégué syndical

Les DS ne peuvent en principe être désignés que dans les entreprises ou les établissements d'au moins 50 salariés.

Dans les établissements de moins de 50 salariés, un membre de la délégation du personnel au comité social et économique peut être désigné par un syndicat comme DS.

La désignation d'un DS peut intervenir lorsque l'effectif d'au moins 50 salariés a été atteint pendant 12 mois consécutifs.

Dans les entreprises comportant des établissements distincts de 50 salariés ou plus, le nombre de délégués syndicaux est fixé par établissement. Le cadre de désignation du délégué syndical est donc l'établissement distinct lorsque celui-ci comprend au moins 50 salariés. À défaut, la désignation a lieu au niveau de l'entreprise dans son ensemble. Ainsi, un délégué syndical est désigné au niveau de l'entreprise lorsque celle-ci occupe au moins 50 salariés et ne comporte pas d'établissements distincts, ou qu'elle comporte des établissements distincts de moins de 50 salariés, ou plusieurs établissements dont un seul compte au moins 50 salariés.

La jurisprudence admet qu'un DS puisse être désigné dans un groupe d'entreprises juridiquement distinctes, mais formant une unité économique et sociale.

Le nombre de délégués syndicaux varie en fonction de l'effectif de l'entreprise ou de l'établissement. Chaque syndicat représentatif peut désigner :

- 1 délégué, dans les entreprises occupant de 50 à 999 salariés ;
- 2 délégués, dans les entreprises occupant de 1 000 à 1 999 salariés ;
- 3 délégués, dans les entreprises occupant de 2 000 à 3 999 salariés ;
- 4 délégués, dans les entreprises occupant de 4 000 à 9 999 salariés.

Dans les entreprises d'au moins 500 salariés, tout syndicat représentatif dans l'entreprise peut désigner un délégué syndical supplémentaire s'il a

obtenu un ou plusieurs élus dans le collège des ouvriers et employés lors de l'élection du comité social et économique et s'il compte au moins un élu dans l'un des 2 autres collèges. Ce délégué syndical supplémentaire doit être choisi parmi les candidats aux dernières élections du CSE qui ont recueilli au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour, quel que soit le nombre de votants (C. trav., art. L. 2143-4).

La nouvelle convention collective de la métallurgie applicable en 2024 prévoit la possibilité lorsque l'entreprise ou l'établissement distinct concerné couvre au moins 4 sites géographiques, la mise en place d'un délégué syndical adjoint par accord collectif.

### II - Qui peut désigner un DS

Seules les organisations syndicales représentatives peuvent désigner un délégué syndical. La représentativité est appréciée dans le cadre de l'unité dans laquelle s'opère la désignation : l'entreprise ou l'établissement. Ainsi, lorsqu'il existe des comités sociaux et économiques d'établissement, seul peut désigner un délégué syndical au sein de ce périmètre, un syndicat qui a obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés lors des élections du comité social et économique.

Par ailleurs, l'organisation syndicale doit au préalable être dotée d'une section syndicale dans le périmètre de désignation (entreprise ou établissement)

### III - Qui peut être désigné DS

Conditions d'âge et d'ancienneté. Le salarié candidat aux fonctions de délégué syndical doit répondre aux 3 conditions suivantes : avoir 18 ans ; travailler dans l'entreprise depuis un an au minimum (4 mois en cas de création d'entreprise ou d'ouverture d'établissement) ; n'avoir fait l'objet d'aucune interdiction, déchéance ou en capacité relative à ses droits civiques. Par ailleurs, pour pouvoir être désigné délégué syndical, le salarié ne doit pas exercer de fonctions de direction.

Conditions relatives à leur audience électorale. Le délégué syndical doit être choisi par l'organisa-

tion syndicale parmi les candidats aux élections professionnelles qui ont recueilli au moins 10 % des suffrages exprimés dans son collège au premier tour des dernières élections au comité social et économique, quel que soit le nombre de votants (C. trav., art. L. 2143-3).

La condition d'adhésion préalable du salarié au syndicat qui l'a désigné n'est pas une condition requise pour être désigné délégué syndical.

Si aucun des candidats présentés par l'organisation syndicale aux élections professionnelles ne remplit la condition d'audience électorale ou s'il ne reste, dans l'entreprise ou l'établissement, plus aucun candidat aux élections professionnelles qui remplit cette condition, ou si l'ensemble des élus qui remplissent ce critère d'audience électorale renoncent par écrit à leur droit d'être désignés délégués syndicaux, une organisation syndicale représentative peut désigner :

- un délégué syndical parmi les autres candidats ;
- ou, à défaut, parmi ses adhérents au sein de l'entreprise ou de l'établissement ;
- ou parmi ses anciens élus ayant atteint la limite de durée d'exercice du mandat au comité social et économique

### IV - Délégué syndical central

Dans les entreprises comportant au moins deux établissements d'au moins 50 salariés chacun, chaque syndicat représentatif dans l'entreprise peut désigner un délégué syndical central. Le syndicat doit avoir recueilli au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour des dernières élections des titulaires du comité social et économique (quel que soit le nombre de votants), pour pouvoir désigner un délégué syndical central (C. trav., art. L. 2143-5).

Dans les entreprises de moins de 2 000 salariés, le délégué syndical central doit être désigné parmi l'un des délégués syndicaux d'établissement déjà désignés ; ce délégué ne dispose pas de crédit d'heures spécifique. Dans les entreprises d'au moins 2 000 salariés, le délégué syndical central peut être distinct des délégués syndicaux d'établissement déjà désignés ; il dispose de 24 heures par mois pour l'exercice de ses fonctions (C. trav., art. L. 2143-15).

## Des métaux et des mots

### Le mot du mois : **Adhésion**

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

### Sudoku

	5			1				
	9	7			8			4
			9			7	8	
5	8					1		
4	6		3		5		7	9
		3					6	4
	7	6			9			
	1		2			6	9	
				6			5	



Plusieurs médias s'en sont fait l'écho : la mobilisation contre la réforme des retraites a provoqué un flux d'adhésions dans les organisations syndicales, à FO notamment.

Alors, même si la lutte s'est terminée sans le succès attendu, ne boudons pas notre plaisir.

Attesté dans la langue française en 1216, le verbe *adhérer* est issu du latin *adhaerere*, de *ad* et *haerere*, qui vient peut-être d'un composé de *erigere*, lequel a donné « ériger ». *L'adhésion* a suivi en 1372.

Le verbe comme le substantif revêtent d'abord un sens propre, avec l'idée de tenir fermement par un contact étroit, grâce à une force moléculaire qui s'oppose à la séparation. Cependant, le sens figuré présente davantage d'intérêt, y compris pour l'action syndicale : celle d'un accord donné, d'une approbation réfléchie. Elle conduit un salarié à adhérer à FO (donc à en devenir *adhérent*), concrètement en prenant son carnet syndical et en payant ses timbres, mais d'abord, de façon moins visible, parce qu'il adhère à ses valeurs, le réformisme et l'indépendance vis-à-vis du politique. Car on adhère aussi à une opinion, une proposition, quand on s'en déclare partisan, soit publiquement, officiellement, soit au minimum en son for intérieur.

La démarche ne concerne pas que les personnes, mais aussi les organisations, voire les États. Si un salarié peut adhérer à la Fédération FO de la Métallurgie, il doit se souvenir que celle-ci est elle-même adhérente (et même membre fondateur) d'IndustrialLL Global Union. De même un État peut-il adhérer à une organisation internationale comme l'ONU ou à un traité déjà conclu par d'autres, tel celui sur la non-prolifération nucléaire.

Quant à *l'adhésif*, il est bien plus ancien qu'on ne pourrait le croire car présent dans le vocabulaire médical depuis 1478, à propos de pansements. Même si le *ruban adhésif*, lui, ne date que de 1930. Qu'on se le dise, il fut inventé par un certain Richard Drew, un ingénieur dugroupe 3M. N'hésitez pas à sortir ça lors d'un dîner, vos amis en resteront scotchés.

Solution du n° 630

5	4	9	1	7	3	2	6	8
3	2	6	4	8	9	5	1	7
8	1	7	6	2	5	3	9	4
4	3	8	2	6	1	9	7	5
1	9	2	7	5	8	6	4	3
6	7	5	3	9	4	1	8	2
9	6	3	5	4	7	8	2	1
2	5	4	8	1	6	7	3	9
7	8	1	9	3	2	4	5	6

### Mots croisés n° 631

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A											
B											
C			■			■					
D			■		■						
E							■				
F							■				
G			■		■				■		
H											
I											

Solution du n° 630

I	N	F	L	U	E	N	C	E	U	R
M	E	R	I	D	I	O	N	A	L	E
B	A	I	N	L	R	I	T	S		
R	N	M	K	A	I	A	R	C		
O	M	E	L	E	T	T	E	A	O	
G	O	R	A	N	E	P	S	U		
L	I	E	A	C	T	O	S			
I	N	N	O	V	A	T	I	O	N	S
O	S	T	E	O	P	O	R	O	S	E

#### Horizontalement

A. Partie au ballon. B. La fin du bazar. C. Oui plus guère ouï. Note. Rebondis. D. C'est dans la manche. Fort populaire. E. Point particulier. Ancienne sécu des indépendants. F. Tendens un siège. Posé en désordre. G. Morceau de choix. On lui demande réparation. Limites du terrain. H. Tournaît dans la rue, plutôt à gauche. I. Peut-être des habituées du café.

#### Verticalement

1. Têtes piquées. 2. À l'origine d'un fameux siège et de quarante autres. 3. Deux de pique. Négation. Bon filon. 4. Fait exprès. 5. D'un pas ou d'une patte. Encore une fois. Ancien favori. 6. Devant l'église. En Charente. 7. Espagnol tout court. Lui préférerait le ring. 8. Alcool. Assembla deux pièces de tôle. 9. Grands canards. Cardinaux. 10. Petit requin. 11. Visibles sur un bâtiment ou un autre.

# Avec Côté santé, suivez vos remboursements santé en un clin d'œil

Pas toujours facile de voir clair dans vos dépenses de santé !

Entre la Sécurité sociale, la mutuelle et votre reste à charge, le suivi de vos remboursements peut parfois être compliqué.

Retrouvez en une seule et même application toutes ces informations.

Vous pouvez même ajouter les membres de votre famille pour suivre votre budget santé global.

N'attendez pas !

Téléchargez gratuitement Côté santé sur :



# À vos côtés à chaque moment de votre vie

Profitez d'un accompagnement complet dans votre parcours de soins et de notre soutien dans toutes les situations :

- **L'accès à nos réseaux de soins** partenaires en optique, dentaire, audio et ostéo pour bénéficier de tarifs négociés et limiter, voire éviter, votre reste à charge.
- En cas d'hospitalisation ou d'immobilisation, **des prestations pour faciliter votre retour à domicile** (aides ménagères, garde des enfants...).
- **Des aides financières** pour faire face aux situations de fragilité.
- Et bien sûr, **un Espace Client dédié** pour suivre vos remboursements et réaliser toutes vos démarches en ligne.

 **malakoff  
humanis**  
On aime vous voir sourire

